

Le Canadien.

Fiat Justitia ruat Cælum.

Vol. 4.]

QUEBEC, MERCREDI, 16 JUILLET, 1823

[N^o. 26.]

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ
PAR
FLAVIEN VALLERAND

A
TROIS PIASTRES PAR ANNEE,
Outre QUATRE SCHELLINGS pour les
frais de la Poste,

Payable d'avance par Semestre.

PRIX DES AVERTISSEMENTS.

Dans une Langue 1c. Ins. chaque Ins. sub.
Six lignes et au-dessous, 2s6d.....7½d.
Dix lignes et au-dessous, 3s4d.....10d.
Au-dessus de 10 lignes, 4d. p. ligne 1d.
Dans les deux Langues, le double des prix
ci-dessus.

AGENS POUR LE CANADIEN.

Mr. JULIEN PERRAULT, fils.....Montréal
Mr. SERAPHIN LIMOGES.....Terrebonne
J. B. LAVIOLETTE, Ecr.....Rivière du Chêne
F. LEPROHON, Ecr.....Chambly
JH. BESSE, Ecr.....St. Denis
Docteur BOUTILLIER.....St. Hyacinthe
Mr. JOACHIM TELLIER.....Rivière du Loup
Mr. P. X. BOIVIN.....Trois Rivières
J. B. TACHE', Ecr. (M. P.).....Kamouraska

(DU SPECTATEUR OU SOCRATE MODERNE.)

Deux exemples fort singuliers
d'un esprit distrait.

Mon ami M. Honeycomb est un de ces hommes rêveurs et distraits, qui pensent à toute autre chose qu'à ce qui se dit en leur compagnie. Hier au soir, un peu avant l'heure de notre rendez-vous nocturne, nous nous promenâmes ensemble dans le jardin du Palais de Sommerset, où il trouva un petit caillou, d'une figure si extraordinaire, qu'il le prit pour le donner à un curieux de ses amis. Un moment après, je m'arrêtai tout court, et je tournai le visage à l'Ouest, qui est mon attitude ordinaire, pour demander, l'après-midi, quelle heure il étoit. Là-dessus mon ami, qui n'ignoroit pas ce que je voulois, tira sa montre, et me dit que

nous avions sept minutes de bon. Nous continuâmes ainsi notre promenade; mais je fus bien étonné lorsqu'il jeta sa montre, à tour de bras, dans la Tamise, et qu'il mit, d'un air fort tranquille, dans son gousset, le caillou qu'il avoit ramassé. J'aime si peu à parler, ou à donner de mauvaises nouvelles, sur-tout quand l'avis est inutile, et qu'il arrive trop tard, que je ne voulois pas lui découvrir la méprise où il venoit de tomber, et que je me bornai à réfléchir sur ces petites distractions de l'esprit humain, résolu d'en faire le sujet de mon premier Discours.

Je m'y engageai d'autant plus volontiers, que ces absences font tort à quantité de personnes d'esprit, et qu'elles donnent lieu au Proverbe Latin, qui assure, que les grands esprits ont un grain de folie.

Il m'arriva l'autre jour d'entrer dans un Café, où je le vis debout au milieu d'une foule d'auditeurs, qu'il avoit assemblés autour de lui, et qu'il entretenoit du caractère de Marie Hinton. Ma vête ne servit qu'à lui rappeler mon idée, sans qu'il s'aperçût de ma présence actuelle. De sorte qu'au grand étonnement de son auditoire, avec les yeux attachés sur moi, il interrompit le fil de son discours, et m'apostropha en ces termes: " En effet, voilà mon ami un tel, c'est un drolle qui pense beaucoup, mais il ne dessert jamais les dens: je gage qu'à cette heure il fourre son petit museau dans quelque Café

autour de la Bourse. Je fus sa caution lorsque le Complot des Papistes vint à éclater, sur ce qu'on le prenoit pour un Jésuite. " S'il m'avoit regardé plus longtemps, il n'auroit pas manqué de me dépeindre d'une manière si exacte, sans penser à ce qui l'y amenoit, que toute la compagnie n'auroit pu que me découvrir. Là-dessus je me rappelai par bonheur le vieux proverbe qui dit, *Hors de la vûe, hors du souvenir*, et je m'enfuis au plus vite. Une heure après, nous nous rencontrâmes. Il me demanda, d'un air fort enjoué, en quel pays du monde je me tenois, et se plaignit de ce qu'il ne m'avoit pas vu depuis trois jours.

M. de la Bruyère nous a donné le caractère d'une de ces personnes distraites, avec autant d'esprit que de vivacité, et il le pousse jusqu'à une extravagance fort agréable. En voici quelques-uns des principaux endroits, qui serviront de clôture à mon Discours.

" (†) *Ménalque* (dit cet excellent Auteur) descend son escalier, ouvre sa porte pour sortir: il se referme: il s'aperçoit qu'il est en bonnet de nuit; et venant à mieux s'examiner, il se trouve rasé à moitié; il voit que son épée est mise du côté droit, que ses bas sont rabattus sur ses talons, et que sa chemise est par-dessus ses chausses. Il entre à l'appartement, et passe sous un lustre, où sa perruque s'accroche et demeure suspendue. Tous les Courtisans regardent et rient.

(†) On dit que c'est le feu Comte de Brancas. Voyez *Ménagiana*, tom. II, p. 344. &c.

Ménalque regarde aussi, et rit plus haut que les autres ; il cherche des yeux dans toute l'assemblée où est celui qui montre ses oreilles, et à qui il manque une perruque. Il descend du Palais, et trouvant au bas du grand degré un carosse qu'il prend pour le sien, il se met dedans, le Cocher touche et croit remener son Maître dans sa maison. *Ménalque* se jette hors de la portière, traverse la cour, monte l'escalier, parcourt l'antichambre, la chambre, le cabinet ; tout lui est familier, rien ne lui est nouveau ; il s'assied, il se repose, il est chez soi. Le Maître arrive, *Ménalque* se lève pour le recevoir, il le traite fort civilement, le prie de s'asseoir, et croit faire les honneurs de sa chambre ; il rêve, il reprend la parole. Le Maître de la maison s'ennuie et demeure étonné. *Ménalque* ne l'est pas moins, et ne dit pas ce qu'il en pense ; il a affaire à un fâcheux, et à un homme oisif, qui se retirera à la fin ; il l'espère, et il prend patience ; la nuit arrive, qu'il est à peine détrompé.

“ Lorsqu'il joue au trictrac, il demande à boire, on lui en apporte : c'est à lui à jouer, il tient le cornet d'une main, et un verre de l'autre ; et comme il a grande soif, il avale les dez et presque le cornet, jette le verre d'eau dans le trictrac, et inonde celui contre qui il joue. Il écrit une longue Lettre, met de la poudre dessus à plusieurs reprises, et jette toujours la poudre dans l'encrier. Ce n'est pas tout, il écrit une seconde Lettre, et après les avoir cachetées toutes deux, il se trompe à l'adresse. Un Duc et Pair reçoit l'une de ces deux Lettres, et en l'ouvrant y lit ces mots : *Maître Olivier, ne manquez pas sitôt la présente reçue, de m'envoyer ma provision de foin. . . .* Son Fermier reçoit l'autre, il l'ouvre, et

se la fait lire ; on y trouve, *Monseigneur, j'ai reçu, avec une soumission aveugle, les ordres qu'il a plu à votre Grandeur. . .* S'il se trouve à un repas, on voit le pain se multiplier insensiblement sur son assiette ; il est vrai que ses voisins en manquent, aussi-bien que de couteaux et de fourchettes, dont il ne les laisse pas jouir long-tems. Il s'avise au matin de faire tout hâter dans sa cuisine, il se lève avant le fruit, prend congé de la compagnie ; on le voit ce jour-là en tous les endroits de la Ville, hormis en celui où il a donné un rendez-vous précis pour cette affaire qui l'a empêché de diner, et l'a fait sortir à pied, de peur que son carosse ne le fit attendre. Vous le prendriez souvent pour tout ce qu'il n'est pas ; pour un stupide, car il n'écoute point, et il parle encore moins ; pour un fou, car outre qu'il parle tout seul, il est sujet à certaines grimaces et à des mouvemens de tête involontaires ; pour un homme fier et incivil, car vous le saluez, et il passe sans vous regarder, ou il regarde sans vous rendre le salut. Il revient une fois de la campagne, ses laquais en livrée entreprennent de le voler, et y réussissent ; ils descendent de son carosse, lui demandent la bourse, il la rend. Arrivé chez soi, il raconte son aventure à ses amis, qui ne manquent pas de l'interroger sur les circonstances, et il leur dit, *demandez à mes gens, ils y étoient.*

Mr l'Editeur,

Dans ma dernière, j'ai peut-être abusé de votre patience par la matière qui en formoit le sujet, peu intéressante par elle-même, et qui semble s'éloigner de mon objet ; car, s'il m'en souvient bien, je vous ai promis la communication, de ce qui pourroit me frapper dans votre ville et cité de Québec, Le

sujet de cette présente correspondance tendra à me rapprocher de mon but.

Je ne puis encore, pour cette fois, vous faire part de mes remarques sur les mœurs et les usages québécois, ma moisson est trop mince, sur ce point : je me bornerai, pour le présent, à vous rendre compte d'une petite promenade nocturne.

Aussitôt que j'eus achevé de souper et d'entendre les mensonges et les médisances de mes deux convives, je montai dans ma chambre pour y prendre un peu de repos. Il étoit alors minuit, et la lune, dans tout son éclat, sembloit me dire que ma montre m'en imposoit, et parviut, par sa beauté, à me persuader qu'elle avoit raison. Je préférâi donc la volupté paisible d'une promenade nocturne, aux insomnies et aux ennuis, compagnons inséparables d'une nuit chaude d'été, et me voilà dans la rue errant sans dessein, et cherchant à tirer plaisir de tous les objets qui se présentoient à ma vue. Mes réflexions m'entraînèrent presque dans le Cul-de-sac, où mon odorat m'avertit que je n'étois pas assurément dans les bosquets d'Elisée, et je retournai sur mes pas. Le silence et le calme religieux de la nuit régnoit alors paisiblement sur le théâtre du bruit et du tumulte du jour. Le refrain protecteur du guet annonçoit seul, dans le lointain, qu'il existoit encore des êtres vivans. Quelles réflexions ne naissent pas pour le philosophe, du spectacle nocturne d'une grande ville ! lui seul sait trouver la vie dans l'empire même de la mort ; délice et volupté où les autres hommes ne voient que déplaisir et ennui. Je vous assure que pour moi, je ne passai de ma vie d'heures si agréables, que celles que j'employai à errer tranquillement, pour la première fois dans les rues de

Québec, au milieu de la nuit. Jamais spectacle n'avoit donné à mon esprit une si abondante matière, si Iris n'existoit pas, je dirois une si douce matière à réflexion. Mais, comme dans ce bas monde, il n'est point de douceur sans amertume, vous allez voir si je payai cher quelques momens de plaisir. Le guet venoit de me chanter une heure, et j'étois alors occupé à regarder la lune, qui malgré moi s'enveloppoit d'épais nuages, forçoit ainsi la nuit à prendre ses habits de deuil, et moi à m'en retourner à tâton, en murmurant de l'absence de son disque argenté. Je ne m'étois pas encore aperçu, que pour la sûreté des *noctambulistés*, on avoit élevé çà et là des fanaux, mais on me pardonnera, j'espère, de ce manque d'inattention, par un beau clair de lune, puisqu'au milieu des ténèbres mêmes, ils ont bien de la peine à étendre, dans le foyer étroit de cinq à six pieds en superficie, leur lueur pâle et agonisante. Mais quand ils ne serviroient qu'à éclairer les voleurs dans leurs œuvres charitables, ils ont toujours leur utilité, pour cette partie de la société. Telles étoient à-peu près, les réflexions qui m'occupaient, depuis quelques momens, lorsque je sentis tomber quelque chose sur mon chapeau neuf; je fais un léger mouvement, et c'est sur mon épaule que tombe la rosée: Ha! ha! il commence à pleuvoir; je regarde en haut, en étendant la main, car quoique le tems fût couvert, il ne me paroissoit pas encore à la pluie, mais la liqueur, en assez grande abondance, me tomba sur le front et de là, en un instant me couvrit tout le visage, et à l'odeur détestable de cette liqueur, je fus bien loin de reconnoître *onguentum quod de capite descendit in barbam, barbam autem Aaron*. Non, non; c'étoit

un demi-setier d'une huile empestée, qui ennuyée de demeurer dans la lampe sans y produire de lumière, crut n'avoir rien de mieux à faire, que de me rendre cette visite amicale, qui ne m'a coûté qu'une douzaine de louis. De rage et de dépit, je crois appercevoir dans la maudite lampe tous les officiers de la police, et nouveau Dom Quichotte, je me mets à leur distribuer, dans la personne du Fanal, cinq ou six bon coups de bâton. Le bureau de la police, vous pensez bien, ne pourra résister longtems à un choc si terrible; cependant, un épais rampart de crasse protège les vitres; la résistance ne fait qu'irriter ma valeur,

Enfin sous tant d'efforts, la machine succombe, Et son corps entr'ouvert, chanceille, éclate, tombe.

Mais ma vengeance n'est pas satisfaite, je veux réduire en poussière la maudite machine, et croyant mon bâton aussi puissant que la massue d'Hercule ou le redoutable Trident, je veux lui frayer un chemin jusqu'aux enfers. Mais pendant mes exploits guerriers cinq ou six démons accourent et me menacent de leurs crochets. Ma fureur alors se déchaîne contre eux; j'allois les mettre en fuite, mais deux de ces diables

Du lugubre instrument font mouvoir les ressorts,

et je vois la troupe augmentée se jeter sur moi. Je pense alors que la prudence est la mère de la sûreté, ma fureur et mon courage se changent en agilité, je me fraie un chemin à travers les crochets, mais en laissant à l'un d'eux, comme un autre Joseph, la seule partie de mon habit, que l'huile avoit épargnée. (*) Sur le moment du combat, je ne savois pas beaucoup ce

(*) Comme je me plaignois, le lendemain, de l'inutilité et même des inconvéniens de l'éclairage, quelqu'un me dit que tout dépendoit de l'exécution. Qu'à Montréal on avoit su rendre les fanaux utiles sans être nuisibles. Ce

que vouloient faire de moi mes assaillans, mais je sais à présent à quoi m'en tenir, et pour éviter la *watch-house* et la prison, j'aurai bien soin d'éviter la proximité des fanaux. La police est vraiment plaisante; elle expose les citoyens à perdre un bel habit, et pour adoucissement elle vous les conduit en prison. Cette Madame la Police ne sait donc pas à quoi expose la perte d'un bel habit? Que vais-je devenir à présent, moi qui attendoit toute ma bonne fortune de mon pauvre habit huilé et mutilé? Ce que je suis devenu, Mr. l'Editeur. J'ai été et suis obligé de garder la maison, tourment d'enfer pour mon âge, en attendant que Mr. le Tailleur veuille bien ne pas prolonger mon hermitage à plus d'un mois. Je m'aperçois que je suis sorti de mon sujet, car, voyez-vous, Mr. l'Editeur, cette nuit d'épreuve et de tribulation n'est pas encore finie, il n'est encore que deux heures. Vous avez déjà vu quelles merveilles j'avois déjà opérées; avec quel courage j'avois renversé un fanal incivil; avec quelle agilité j'étois échappé à une armée de diables à crochets. Je ne pensois déjà plus à l'aventure de mes vêtemens, j'avois en poche de quoi réparer ce petit malheur, et mes mains dans mes poches, repassant avec plaisir mes écus, en pensant que je pourrois gaîment réparer la perte que je venois de faire. De ma course, j'en étois à la porte St. Jean. J'y arrivois lorsque j'entends un certain murmure qui me fit frissonner, mais qui ne put me faire retourner sur mes pas. J'avance bravement et je ne vois rien; je me rassure et toujours je fais parler mes pièces en ma faveur, elles

quelqu'un m'a dit a ussi qu'il n'y avoit pas qu'en cela que la cadette l'emportoit sur l'aînée. C'est ce que, pour moi, je ne puis assurer que d'après les autres.

m'avoient procuré la veille une si bonne réception. . . . *Aie. . .* et je roule sur le pavé. . . . On m'assommoit. . . . *By Jesus, here he is. run, run, Patrick.* Jamais, je me trouvai dans une situation si pénible. Je conservois de force et de connoissance, justement ce qu'il m'en falloit pour me voir dépouiller, et entendre un peu cinq ou six maudits assassins se féliciter de leur beau coup, et toujours *by Jesus.* D'ailleurs, quand j'aurois conservé toutes mes forces, n'étoit-il pas de ma prudence de faire comme les vendeurs de la peau d'ours? Où étoient donc alors ces gardiens vigilans, si terribles pour la défense d'un fanal? Mais que m'en seroit-il revenu, c'étoit de Carybde tomber dans Sylla. Cependant j'entends du bruit, les *by Jesus* prennent la fuite et je demeure étendu sous la porte, ni vivant ni mort, je me croyois en songe. Mais ce bruit qu'il me sembloit avoir entendu avoit été produit par une autre troupe que je crois du même régiment que celle qui venoit de me quitter, au mot de consigne *by Jesus* que j'entendis répéter. Me croyant en songe, je n'avois aucune frayeur, car on ne meurt pas en songe: mais ces voyageurs me tirèrent de mon erreur, par la piroquette qu'ils firent sur moi l'un après l'autre. J'en fus quitte pour quelques coups de pieds qui achevèrent de me réveiller. Ils continuent leur chemin, je me relève comme je peux, et il est inutile de vous rendre compte de ce qui se passe en moi. Mais comme mes malheurs sont finis, n'ayant plus rien à perdre, vous commencez à me consoler; vous trouvez même, dites-vous, dans mes aventures plus de matière à plaisanterie. . . . Hélas! tout l'enfer est-il déchainé contre moi?—Quoi donc?—Et Mr. l'Editeur, encore une travers

se, on vient de me couvrir la figure d'une eau,

Qui n'est pas de l'eau de rose

Mais de l'eau de quelqu'autre chose.

Je me plains, je crie, je tempête, et voici la réponse qu'on me donne, *faites creuser des canaux.* Finissons, Monsieur. Je trouverois encore à vous raconter de quoi former des in-folio.

UN JEUNE CAMPAGNARD.

Des Journaux François

" *Girone, le 15 Mai.*—Il a été reçu une dépêche du Maréchal Moncey, qui avoit marché pour attaquer l'ennemi. Il écrit que Mina venoit de se retirer. Il est maintenant 6 heures du soir, et son Excellence n'est pas revenue. Le chef de l'état-major, parti pour l'aller trouver, est revenu, et tout semble annoncer que son excellence ne reviendra pas ce soir.

" Les mouvemens du général Molitor contribuent beaucoup à décourager Milans et à le forcer de prendre la route de Barcelone.

Le fort de Figüeres continue à tirer quelques bombes: une partie des habitans sont revenus, et ils traitent bien nos soldats.

" Le 16 Mai.—M. le maréchal est revenu à Girone peu après le départ de ma dernière lettre. Milans a évacué les fortes positions qu'il occupoit, et marche dans la direction de Barcelone qui étoit la seule route ouverte.

" Nos troupes sont pleines d'ardeur et exécutent gaiement toutes les manœuvres qui les approchent d'un ennemi qu'elles brûlent de rencontrer.

" *Puycerda, le 11 Mai.*—Le rapport de l'arrivée de Mina à Ripol et à Campredon est vrai. Nos troupes l'ayant intercepté dans sa route à Barcelone, il a été contraint de rebrousser chemin. Ils n'osent entrer dans aucune ville,

toutes sonnent le tocsin à son approche, et les habitans s'arment pour se joindre à nous. Il auroit tenté de traverser la Cerdagne espagnole et françoise pour se jeter dans le Seu d'Urgel, s'il n'avoit craint l'infanterie et la cavalerie dans ces quartiers.

" Il a partagé ses troupes en deux colonnes, qui sont poursuivies de près par deux de nos brigades: il paroît désirer marcher sur Cerdona; mais la division de Molitor qui arrive d'Arragon, l'en empêchera.

" Si Mina ne trouve pas le moyen d'entrer dans quelque forteresse, il doit en venir aux mains avec nos troupes, et dans les deux cas, sa destruction est inévitable! *L'Etoile.*

Lerme, le 15 Mai.—Le duc de Reggio est entré dans Valladolid hier, à 11 heures de l'avant-midi, à la tête de la division d'Antichamp. Il seroit difficile de concevoir le bon accueil que les troupes ont reçu en entrant dans la ville: il surpassa tout ce qui avoit déjà été manifesté. L'avant-garde du 1er corps commandée par le général Vallin, marcha aussitôt sur le Douro pour occuper les ponts de Simencas, de Puenti, de Douro, et de Tudella.

On annonçoit qu'Abisbal avoit fait montre de ses forces, à Olmedo, Cocas, Santa-Maria de la Naiva, et Ségavies, mais il n'y avoit sur cette route que quelques faibles détachemens.

La nouvelle suivante a été communiquée de Valladolid à la date du 11.

Les habitans de la ville d'Avilla ayant démoli la pierre de la constitution et emprisonné le chef politique, environ 2000 hommes de Madrid entrèrent dans la place et le délivrèrent. Les habitans royalistes s'enfuirent. Tamora s'étant déclaré pour le

roi, les habitans demandent qu'il y soit envoyé des troupes pour assurer la tranquillité. Medina, Olmedo et autres communes de cette province ont démolé le pilier de la constitution.

Il est connu que le 4 Mai, Morillo étoit à Léon avec 1200 hommes, dans l'intention de former une armée de réserve, (le 4e corps.)

Cuellar, à neuf lieues de Valladolid, il a paru quelques soldats libéraux. A Sepulveda, il s'est aussi présenté quelques soldats qui ont fui, après avoir pillé les églises (sauvé les vases sacrés, &c.) Ils ont emmené avec eux trois prêtres. A Santa Maria de la Nièva, les libéraux sont au nombre de 2, 400; dans le Samosierra, il y a 800 hommes cantonnés entre Buñfasa et Cabanillos.

Les soldats de Ballasteros désertent tous les jours, et toutes les recrues qu'il avoit tirées des montagnes sont retournées chez eux.

Paris, le 19 Mai.—Copie d'une dépêche d'Arandar. "Le 15, le quartier-général de son altesse royale est arrivé ici. Le général Obert est aujourd'hui à Almanza, et demain il sera à Siguenza. Il est parfaitement bien reçu partout: il communique avec Besières qui a pris 200 hommes, 200 mousquets et 4 pièces de canon à Ballasteros, qui se retire vers Valence. Il perd considérablement par la désertion.

Le maréchal Oudinot étoit le 11 à Valladolid, où il a été reçu avec plus d'enthousiasme s'il est possible, que partout ailleurs. L'avant-garde s'est avancée vers le Douro.

Des lettres interceptées et divers rapports annoncent de toutes parts la faiblesse des constitutionnels, et le bon esprit des royalistes dans les provinces.

Vienne, 7 mai.—(Extrait d'une lettre particulière)—J'ai à vous annoncer la nouvelle importante que lord Strangford a présenté au reis-effendi, par l'entremise de son drogman, un mémoire détaillé, par ordre de son gouvernement; et que, dans ce mémoire il développe les conséquences funestes que la lutte violente entre les Turcs et les Grecs a déjà produites, ainsi que les difficultés qui empêcheroient l'exécution des plans du gouvernement ottoman pour soumettre de nouveau à sa domination toutes les parties de la Grèce. Après l'exposition des faits et le développement que sa seigneurie en a donné, elle tâche de convaincre la Porte des avantages qui résulteroient d'un arrangement avec les Grecs, et de la cessation de l'état de choses, si funeste, qui existe maintenant. La conclusion du mémoire est que l'Angleterre et les autres grandes puissances offrent leurs bons offices pour terminer tous les différends.

Il paroît que, suivant les propositions faites par lord Strangford, les Grecs des îles, de la Morée, de l'Attique et de la Livadie se gouverneroient eux-mêmes, en payant à la Porte une somme égale aux revenus qu'elle tiroit ci-devant de leurs provinces.

Il faut avouer cependant que le reis-effendi ne s'est pas montré bien satisfait de ces propositions, et il n'y a pas d'apparence qu'elles soient acceptées pour le présent. La Porte semble disposée à tenter encore une fois les menaces de la guerre.

Il est certain que les conditions de paix proposées par la Perse n'ont pas été acceptées; de sorte que les hostilités continueront.

La frégate impériale l'Autriche est arrivée le 17 avril dans la rade de Palerme, avec le comte Sat-

temberg, qui vient succéder au comte Walmoden dans le commandement des troupes autrichiennes au royaume de Naples.

Le Mémorial Bordelais a, sous la date de Bayonne du 13 mai, le paragraphe suivant:—"Il court ici depuis hier une rumeur de grande importance, à laquelle des personnes bien informées ajoutent foi. On dit que le duc d'Angoulême a daigné envoyer un message au général Mina, le pressant de lui faire sa soumission, et de ne pas prolonger une lutte inégale, dont le résultat ne pourroit qu'être funeste aux troupes constitutionnelles et retarder la pacification de l'Espagne."

Dans la chambre des lords, le 22 mai, le marquis de Lansdown demanda au comte de Liverpool s'il avoit connaissance de quelque traité sur pied, ou conclu, pour l'occupation militaire de la Suisse par l'Autriche; disant que pour lui il n'en savoit rien, mais qu'on disoit dans le pays voisin de la Suisse qu'il avoit été signé, le 21 mars dernier, un traité ou convention à cet effet. Le comte de Liverpool répondit qu'il n'avoit pas même entendu parler jusque-là d'un pareil bruit, et qu'il ne croyoit pas qu'il existât de traité ou convention de cette nature. Une semblable question faite à M. Canning dans la chambre des communes, par M. Brougham, reçut une réponse à-peu-près semblable.

Le même jour, dans la chambre des communes, M. Hume dit avoir appris que quelques-uns des vaisseaux de guerre anglais s'étoient rendus coupables d'une violation du blocus déclaré par le gouvernement grec, et avoient délivré de force un vaisseau conduit dans un port grec pour avoir été pris en route pour un port turc avec des munitions de guerre. Il pensoit qu'une telle con-

duite ne pouvoit pas être justifiée, pendant que nous observions strictement le blocus turc. M. Canning répondit qu'il avoit reçu information d'un cas où une frégate angloise avoit violé le blocus grec, et délivré un vaisseau; mais que le gouvernement ne fut pas plutôt informé de la chose, qu'il envoya ordre de respecter également le blocus des Grecs et celui des Turcs.

Les journaux françois disent que des lettres de Constantinople annoncent la nouvelle, reçue là par quelques maisons de commerce, qu'il s'étoit formé une coalition entre les Mabraltas et plusieurs souverains de l'Indostan, et qu'après le départ du marquis d'Hastings cette coalition avoit déclaré la guerre à l'Angleterre. Les mêmes lettres annoncent que les Anglois, pour se mettre en état de défense, ont retiré les garnisons de leurs ports sur le golfe Persique. Si les nouvelles sont vraies, et la coalition aussi nombreuse qu'on le dit, cet événement sera de la plus grande importance.

La nouvelle de la tentative du gouvernement russe de mettre sur un vaisseau américain, ses prétentions extraordinaires à l'égard de la côte nord-ouest de l'Amérique, étoit parvenue à Londres, où elle avoit fait quelque sensation. Le sujet fut aussitôt mis devant le parlement par sir James Mackintosh; mais M. Canning répondit qu'il n'y avoit pas d'autres informations récentes à ce sujet que celles républiées en Angleterre d'après les journaux américains. Les prétentions de la Russie embrassent, dit on, six degrés de la côte occupée depuis long-tems par la compagnie du nord-ouest. Le ton du gouvernement anglois est décidé: "*il ne se soumettra ni*

aux prétentions de la Russie, ni au principe de droit maritime qu'elle cherche à établir." Le projet fait sous l'administration du feu marquis de Londonderry a été réitéré au congrès de Vérone, et il y a encore des négociations actives sur pied à la cour de Saint-Petersbourg.

NEW-YORK, 5 Juillet.

Il circule dans presque tous les papiers de L'Union, un paragraphe qu'on dit être un extrait d'une lettre de Washington, et rapportant que l'Ukase Impérial Russe du 16 septembre 1821, a été révoqué. Ceci n'est pas correcte. Nous apprenons qu'à la proposition du gouvernement de sa Majesté Impériale, nouvellement faite, le Ministre des Etats-Unis à St. Petersbourg sera muni de pouvoirs et d'instructions pour conférer avec le Cabinet Russe pour arranger, à la satisfaction des deux partis, leurs réclamations réciproques pour le Nord-Ouest de l'Amérique: et d'après la modération reconnue de l'Empereur Alexandre et de son amour de la justice, aussi bien que d'après ses dispositions amicales envers les Etats Unis, dont il a donné des preuves si longues et si constantes, nous avons raisons d'espérer que cet arrangement se fera d'une manière satisfaisante pour lui; et en même tems compatible avec les droits de cette nation. Maintenant, nous croyons que les commandeurs de vaisseaux armés Russes sur cette côte, ont déjà reçu des ordres, pour éviter toute collision immédiate avec le commerce et la navigation, des Etats-Unis, sur l'Océan Pacifique.—*Nat. Intell.*

Phénomène singulier.—M. Burwell de Port-Talbot, donne dans la Gazette d'York la description d'un phénomène curieux, observé

dernièrement sur le lac Erié. Voici comme il s'exprime:—

“ Vers le 30 mai dernier, un peu après le coucher du soleil, on observa sur le lac Erié, par un tems clair et calme, et pendant que le lac étoit uni comme une glace, une élévation subite et extraordinaire. Elle fut remarquée principalement aux embouchures de l'Otter-Creek et du Kettle-Creek, petites rivières éloignées l'une de l'autre de 20 milles. A l'Otter-Creek, une lame de *neuf pieds de hauteur perpendiculaire*, qui vint sans être annoncée, enfla impétueusement le canal de la rivière, démarra un bâtiment de 35 tonneaux, le monta sur le rivage, et roula par dessus la grève jusque dans le bois, inondant complètement toutes les battures adjacentes. Elle fut suivie de deux autres, également hautes, qui firent rétrograder la rivière l'espace d'un mille et demi, et l'élevèrent de 7 ou 8 pieds au-dessus du plus haut point où l'on n'avoit jamais vu l'eau. Le bruit qu'elles firent en remontant avec tant de rapidité le canal tortueux de la rivière fut réellement quelque chose d'étonnant. Nombre de personnes en furent témoins.

Au Kettle-Creek, plusieurs hommes tiroient une seine dans le lac, quand, voyant tout-à-coup l'eau venir sur eux comme il a été dit ci-dessus, ils lâchèrent la seine, et firent force de jambes pour se sauver. La vague les atteignit avant qu'ils eussent pu gagner le haut du rivage, et les poussa en avant avec beaucoup de force; mais, étant de bons nageurs, ils échappèrent sains et saufs. L'homme qui étoit dans l'esquif, tenant l'autre bout du filet, fut porté avec lui à une distance considérable sur la batture, et fut arrêté par une petite éminence où il resta jusqu'à ce que l'eau se fut retirée. Il y eut ici, comme à l'Ot-

ter-Creek, trois lames successives, et les effets dans la crique furent les mêmes, avec cette différence, que l'eau ne s'éleva que de 7 pieds seulement. Dans l'un et l'autre endroit, après que la force des trois lames fut épuisée, le lac baisa peu à peu, et dans environ 20 minutes il fut à sa hauteur ordinaire. Ce phénomène fut remarqué en d'autres endroits le long des rives du lac : mais les bords escarpés ne permirent pas de l'observer si bien. Partout, cependant, la correspondance fut générale quant à la hauteur de l'élévation."

MONTREAL, 11 Juillet.

Meurtre!—Lundi matin dernier, on trouva dans le canal, devant l'Auberge de Mr. Weggins, à la Chine, le corps d'un sauvage, qu'on suppose être des environs du Lac des Deux Montagnes. Le meurtre paroît avoir été exécuté avec une hache, ou quelque arme semblable, avec laquelle il a eu la tête presque séparée en deux parties. On l'avoit vu le veille au soir, faisant parade d'une montre et de 40 à 50 piastres en argent; et comme on a pas retrouvé ces effets sur lui, on craint qu'ils n'aient été la cause d'une action si horrible.

Nous avons été informés, depuis, qu'on a envoyé une députation, (coutume courtoise parmi les tribus indiennes, en bonne intelligence, dans un pareil cas) du village de Cochnawaga, aux amis de cette infortunée victime, qui ne manqueront pas de venir demander le secours des autorités compétentes pour rechercher les meurtriers, et les livrer à la justice, s'il est possible.

LE CANADIEN.

QUEBEC,

MERCREDI, 16 JUILLET, 1823.

On est encore dans une espèce d'incertitude sur les affaires de l'Espagne, ce que nous devons aux deux différens canaux, par lesquels nous recevons les nouvelles. (Nous avons même la douleur de voir mettre en doute, la victoire de Mina, malgré toutes les preuves qui parloient en sa faveur.) Il n'y a vraiment d'autre moyen, pour le présent, de se former une idée satisfaisante de l'état des choses, sans fermer l'oreille à l'un des deux partis, ce qui feroit courir le risque de s'égarer.

D'ailleurs, s'il y avoit eu quelque chose de très important, il n'auroit pas manqué de transpirer, et s'il survient quelques échecs considérables, de quelque manière que les télégraphes se tournent, il leur sera difficile de voiler des événemens, que la renommée répandra en peu de jours sur toutes les parties du globe. (Que la victoire de Mina soit contredite, il n'y a rien de décourageant, les affaires en sont où elles étoient, et nous n'en sommes qu'à souhaiter que le fait rapporté se réalise.) Au surplus, on a toujours dit, qu'il ne se passeroit rien de très important avant l'arrivée des Français à Madrid. Ce sera alors que les Espagnols déploieront toute leur énergie et qu'il leur sera plus aisé d'écraser l'ennemi, si ce n'est uniquement par les armes, ce sera par la famine, en interceptant les convois. On parle encore fortement de la Russie, mais on parle aussi de l'Angleterre, et l'on redoute encore que si la lutte ne se termine bientôt, entre la France et l'Espagne, elle ne devienne générale.

Nous apprenons que George Addenbrooke Gore, est nommé Contrôleur des Douanes de Sa Majesté, à Québec.

Les pluies considérables, dont les orages de tonnerre de la semaine dernière ont été accompagnés, ont fait beaucoup de bien aux campagnes qui, auparavant, souffroient depuis longtems de la sécheresse.

Nous avons entendu dire qu'une grange à St. Valier, une à St. Nicholas et une autre à la Petite Rivière, ont été frappées de la foudre qui étoit extraordinairement vive.

Port de Québec.

ARRIVAGES.

- Juillet 7—Goëlette Lively, Cunningham, 9 mai de la Grenade, à Mr. Jas. Brown, rum—Passager, Mr. Henderson.
 —9—Brig David Bartman, 1 mai de Newcastle à M. Bell, lest.
 —Navire John Rickard, Ward, 2 mai de Londres à R. Wood & co. lest.
 —Brig Mary, Walker, 27 mai de St. Vincent, à Mr. Thirtwall, rum et sucre, passager Mr. Thirtwall.
 —Brig Friends, Souter, 12 mai de Peterhead, à Irvine & co. lest.
 —Goëlette Lord McDonald, Long, en 25 jours de St. Jean N. B. cargaison, goudron,—9 émigrés.
 —10—Brig Henry, Penrice, en 59 jours de Newry, à Wm. Pemberton, sel—9 émigrés.
 —Brig Culloden, Leyden, 10 mai de St. Ubes, à Handyside & co. sel.
 —Barque Thames, Richardson, 11 mai de Londres, à Irvine & co. lest.
 —Goëlette Lord Kingsale, Norton, 9 juin de St. Jean T. N. à J. Leather & co. lest.
 —11—Brig Nava, Christie, 26 mai de Londres, à Henry Atkinson, sur lest.
 —13—Brig Wellington, Coats, 18 mai de Londres, à H. Atkinson, lest.
 —Roberts, Errington, 16 mai de Bayonne, à Mr. Bell, lest.
 —Rocius, McClaren, 5 mai de Greenock, à P. Burnett, marchandises, passagers Mr. Newell, Mlle. Newell, Mlle. Baxter et 47 émigrés.
 —Goëlette Chatam, Meredith, 1 de juillet de Miramichi, à Rt. Richardson, marchandises sèches.—Pass. MM. French, McGuire, Brown, Tavish et demoiselle O'Connor.
 —Goëlette Providence, Cire, 15 jours d'Halifax, à ordre, sur lest.
 —Deux Goëlettes de la Baie des Chaleurs.
 —Navire Essex, Appieton, 25 mai de Lon

- dres, au capitaine, sur lest.—Passager Mr. W. Howes.
- 14—Brig Patty, Campbell, 22 jours de Liverpool, N. S. à Mr. Reynold, sel.
- Norval, Puntton, 15 jours de St. Jean de Terrebonne, à Irvine & Co. sur lest.—Pass. MM. Bennet & Stewart.
- Joseph & Jane, Gibson, 8 mai de Shields, à W. Pemberton, charbon et vitres.
- Goëlette Margaret, Cann, 24 juin de Sydney, à W. Budden, avec une partie de la cargaison de la Constantia.
- Barque Proselyte, Smith, 14 mai de Londres, à M. Witney, sur lest.
- Brig Syren, Stormont, 22 mai de Shields, à W. Pemberton, sur lest.
- Brig Henry, Charter, 18 mai de Londres, à H. Atkinson, sur lest.
- St. Helena, Elliot, 20 mai de Londres, à W. Price, sur lest.
- Hazard, Howard, 15 jours de St. Jean de Terrebonne, à Mr. Lemesurier, rum.
- Goëlette Bonne Citoyenne, Bernier, 23 jours d'Halifax, à S. M'Cauley, rum et sucre.—Prss. Mr. M'Cauley.
- 15—Goëlettes Lively, Pottle, 22 jours de Sydney, à W. Budden, avec une partie de la cargaison de la Constantia.
- Brig Ann, Richardson, 25 mai de Londres, à Mr. D'Estimaerville, sur lest.—Passager, Mr. D'Estimaerville
- Brig Dwina, Thompson, du 24 mai de Peterhead, à ordre, sur lest.

MARIE, Mardi le 24me. de juin dernier, à St. Roch des Aulnets, par Messire Ls. Brodeur, curé de l'endroit, Mr. GERMAIN DECHENE, marchand de St. André, à demoiselle CLARISSE MASSE, fille aînée de feu Jean Masse, écuyer, de St. Thomas.

MOURUT,

En cette ville, samedi dernier, à l'âge de neuf mois, WILHELMINE CAROLINE SELINA, enfant de George Blumhart, écuyer, marchand de cette ville.

VENTES PAR LE SHERIF.

DISTRICT DE QUEBEC.

James et John McCallum vs. Pierre Perrault junior.

Une terre située dans la paroisse de Déchambault de 3 arpens 3 perches bornée en front par la comune de M. de la Gorgendière et au nord par les terres de la deuxième concession. Aussi 2 arpens sur 40, bornés en front par la terre sus désignée, avec une maison, grange et étable dessus construits.

André Simon vs. Alexis Bouchard junior.

Un emplacement situé à la Baie St. Paul d'un arpent de front sur un arpent 5 perches de profondeur, borné d'un côté par le chemin du Roi de l'autre par la rivière du gouffre et d'un autre par le pont St. George, avec

une forge, maison, étable et hangar dessus construits.

Joseph Ducros et son épouse vs. Charles Quereac ou Kiroac.

Une terre de 2½ de front sur 36 à 38 arpens de profondeur, située en la paroisse de St. Pierre, à la première concession, au nord de la rivière du sud, avec une maison, grange, étables et autres bâtimens dessus construits.

Joseph Lévesque et son épouse vs. Bernard Bessançon.

Un morceau de terre, situé à la rivière Ouelle, de 5 perche de front, sur 5 de profondeur, situé sur le chemin du Roi avec une maison, grange et circonsances.

Joseph Mercier et son épouse vs. Charles Dugal et son épouse.

Une terre située en la paroisse de l'Ancienne Lorette, au lieu nommé le Grand-Désert, d'un arpent et une perche de front sur 50 arpens de profondeur, avec une moitié indivise dans la maison, grange, étable et fenil dessus construits, circonsances et dépendances.

Ces ventes auront lieu à la porte de leurs églises respectives le 10 de novembre à 10 heures.

La moitié d'un emplacement sis en la ville de Québec, rue de la Fabrique, l'autre moitié appartenant à Joseph Fluet, avec une maison en pierre à deux étages.

La vente aura lieu au bureau du Shérif le 17 de Novembre à 10 heures.

TOILES NOUVELLES.

LES Soussignés ont reçu leur assortiment du printemps, de TOILES d'IRLANDE, blanchies sur l'herbe.

Ces Marchandises doivent particulièrement attirer l'attention des commerçans et de tous ceux qui désireroient avoir de bonnes Toiles, et d'après l'examen des connoisseurs, elles seront reconnues pour l'assortiment de marchandises les plus excellentes et les moins chères qui aient été offertes en vente dans le Canada. Elles consistent en

4-4, 5-4 et 6-4 toile à drap, depuis 12d. à 2s. 6d. la verge,	} en caisses dedifférentes grans-deurs.
3-4, 6-4, 8-4 et 10-4 toile ouvrée, depuis 12d. à 7s. la verge,	
3-4, 7-8 et 4-4 toile et linon, depuis 8d. à 18d. la verge.	
Les Marchands et autres trouveront qu'il est de leur intérêt de s'adresser à	

STEWART & LEMOINE,
Quai de la Reine,

QUI ONT DE PLUS,

Quelques mille minots de Sel de Liverpool, Beurre de l'Île-aux-Grues, Vin de Port en pipes et en barriques, à un prix réduit.

S. & L.

Québec, 16 juillet, 1823.

A VIS.—Le Soussigné vient de recevoir la Collection de LIVRES la plus complète. Le nombre, la variété et la beauté des ouvrages en tout genre doivent attirer l'attention des amis de la science, et du public en général.

Il a aussi à vendre du FROMAGE de Gruyère de la meilleure qualité.

AUGUSTIN GERMAIN.

Québec, 9 Octobre 1822.

PAR ENCAN

Seront vendus, VENDREDI prochain, le 10 du courant, à la Chambre d'Encan des Soussignés:

CENT Boîtes de Harengs fumés, d'une qualité supérieure,
15 Boîtes de Chocolat,
2 Pipes de Genièvre,
20 Quarts de Cassonade,
3 Caisses de Souliers pour hommes,
3 Ditto de Chapeaux pour ditto.

APRES QUOI,

Un Assortiment général de Marchandises sèches propres à la saison.

La Vente commencera à UNE heure, par CHINIC & QUIROUET,
Québec, 16 juillet 1823. E. & C.

UNION HOTEL & COFFEE HOUSE.

TO LET for three, five or nine years from the first day of August next, the UNION HOTEL and COFFEE HOUSE situate in the Square, near the English Cathedral in the Upper Town. Proposals, with the names of two good and sufficient Sureties for the rent, to be sent to Mr. LINDSAY, Treasurer to the Union Company, on or before ONE o'Clock, P. M. of the FIFTEENTH day of JULY instant, in which day the Committee for managing the affairs of the said Company will meet to consider such offers as may be then laid before them,
Quebec, 7th July, 1823.

HOTEL ET CAFE' DE L'UNION.

A LOUER pour trois, cinq ou neuf ans, à compter du premier d'Août prochain, l'HOTEL ET CAFE' de l'UNION, situé dans le Carré près de la Cathédrale anglaise dans la Haute-Ville.

Les propositions doivent être envoyées, avec les noms de deux bonnes Cautions pour le loyer, à M. LINDSAY, trésorier de la Compagnie de l'Union, d'ici à UNE heure de l'après-midi du QUINZIEME de JUILLET courant, jour où le comité pour l'administration des affaires de ladite compagnie s'assemblera pour considérer les offres qui pourront lui être soumises.—Québec, 7 juillet, 1823.

A VENDRE.

PEINTURES de couleurs assorties; Huile de lin double bouillie; Cloux de 7-14-16-20-et-28 lbs.; Vitres de 6½ x 7½, 7½ x 8½, 8½ x 9½; Chapeaux en caisses de 5 douzaines chaque; Ditto de Londres, en caisses de 2 et 3 douzaines; Faïence peinte en bleu et commune; Quincaillerie et Coutellerie; Paulx et Faucilles, avec un assortiment de Marchandises sèches.

S'adresser à

WM. U. CHAFFERS.

Rue Sault-au-Matlot, 1823.

PIERRES A MOULANGES
FRANCAISES A VENDRE PAR
MICHEL CLOUET.

Québec, 11 Juin 1822.